



Association des Alumni
et Amis de l'EBABX

Adhésion pour l'année :

***Vous avez fait vos études ou une partie de vos études à l'ebabx,
vous souhaitez soutenir les projets des anciens de l'ebabx,
devenez membre de l'AAA - Association des Alumni et Amis
de l'ebabx - école supérieure des beaux-arts de Bordeaux***

NOM :

PRÉNOM :

ANNÉE D'OBTENTION DE VOTRE DIPLOME ET OPTION / DE VOTRE PARCOURS D'ÉTUDE À L'EBABX :

ADRESSE POSTALE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

EVENTUELLEMENT NOM DE VOTRE ASSOCIATION, COLLECTIF :

SITE WEB :

INSTAGRAM / FACEBOOK :

ALUMNI membre adhérent : 10 €

- Règlement par chèque à l'ordre de : AAA de l'ebabx
- Règlement en espèces
- Règlement directement en ligne sur : paypal.me/ebabxalumni/10

Renseignements :

Association des ALUMNI
et des AMIS de l'ebabx
Ecole supérieure des Beaux-Arts
de Bordeaux
7 rue des Beaux-Arts, CS 72010
33088 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 56 33 49 12

Bulletin d'adhésion à retourner à :
alumni@ebabx.fr

L'adhésion à l'AAA de l'ebabx vous permet :

- d'intégrer et de participer à un vaste réseau de créateurs et d'artistes,
- de mieux valoriser votre parcours et vos actions, de conserver un lien privilégié avec l'ebabx,
- d'accéder plus facilement à un réseau de collectionneurs, d'amateurs d'art, de mécènes...
- de bénéficier, sous conditions, du soutien logistique et des moyens de production techniques de l'école : accès aux ateliers techniques,
- de bénéficier éventuellement de propositions d'aides ou de subventions spécifiques,
- de contribuer au rayonnement de l'ebabx et de ses diplômés

L'adhésion est nécessaire mais n'ouvre cependant pas un droit systématique. Chaque demande de soutien fera l'objet d'une étude spécifique de votre projet et d'une décision prise conjointement entre l'AAA et l'ebabx en fonction de plusieurs critères : intérêt du projet, possibilités et disponibilités des ressources, des matériels, etc. Par conséquent, aucune demande ne pourra être acceptée sans un accord au préalable par mail de l'AAA. L'aide apportée par l'AAA et l'ebabx sera contractualisée. Les matériaux et consommables restent à charge de l'Alumni.

Calendrier des commissions AAA :

Les commissions AAA se réunissent tous les trois mois, en année scolaire.

Projets à envoyer :

- entre octobre et décembre : pour un projet qui se déroulera à partir du mois de janvier
 - entre janvier et mars : pour un projet qui se déroulera à partir du mois d'avril
 - entre avril et juin : pour un projet qui se déroulera à partir du mois de juillet
 - entre juillet et septembre : pour un projet qui se déroulera à partir du mois d'octobre
-

DATE

SIGNATURE